

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 104**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Action "Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle et ayant des problématiques de santé" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et SCOP Confluence

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
0413319866**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une SCOP CONFLUENCE. L'action relève de l'accompagnement social.

Les personnes relevant de cet accompagnement social sont des bénéficiaires rencontrant des difficultés faisant obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle, telles que des problèmes de santé par exemple.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de ladite SCOP.

Dans ce contexte, SCOP CONFLUENCE propose l'action «**Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé**» en direction de 50 personnes dont 30 Bénéficiaires du RSA (BRSA) et se déroulant sur le territoire d'Arles.

Cette action constitue un dispositif d'accompagnement social dont l'approche vise la prise en compte de l'individu autour des problématiques de santé, d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de favoriser une meilleure compréhension de soi et une acceptation de son état de santé afin de mettre en place un projet personnalisé et adapté.

Ce projet permet d'aider les populations défavorisées et/ou de cultures et d'origines différentes en facilitant leur accès aux droits sociaux et aux soins. Un espace de parole est alors dédié à ce public inter ethnique afin d'exprimer des préoccupations et représentations relatives à la santé bien trop souvent troublées par des croyances et pratiques populaires.

Les objectifs de cette action consistent à :

- susciter l'insertion sociale et professionnelle, lorsque celle-ci est possible, en levant les freins inhérents à la non prise en charge des problèmes de santé tout en facilitant l'intercompréhension entre allocataires et professionnels ;
- aider les personnes à sortir de l'immobilisme, de la méconnaissance de leur environnement, de leurs représentations personnelles et culturelles de la santé, en leur donnant à la fois les clés afin de tendre vers un mieux-être et les codes pour s'inscrire dans un parcours d'insertion ;
- sensibiliser les participants à l'environnement social, associatif et médical afin d'optimiser leur accompagnement.

A cette fin, 2 outils sont prévus :

- **des entretiens individuels (4 h par mois et par personne sur 3 mois)** garantissant la libération de la parole des bénéficiaires du RSA autour de l'histoire de vie ou de la maladie, afin de favoriser le changement de représentation, la prise de distance et le lien de confiance fondamental. Il s'agit d'un axe de remédiation porteur de nouvelles stratégies axées sur l'insertion sociale et professionnelle. En effet, ces entretiens permettent aux BRSA, le cas échéant, d'envisager une nouvelle dynamique et de penser en termes de projets.
- **des sessions de groupe (16h par mois sur 3 mois)** assurant aux bénéficiaires du RSA l'acquisition des notions de prévention et d'éducation à la santé favorisant ainsi une meilleure insertion à plus long terme.

L'activité du groupe est un lieu de resocialisation collective dans lequel se travaille le lien social. Ce temps collectif traite des diverses thématiques en lien avec l'insertion et la santé. Divers professionnels des secteurs médical, paramédical et socio culturel y interviennent dans l'objectif de donner de réels repères aux bénéficiaires et leur permettre une ouverture et la création de liens avec des structures extérieures à l'action.

Afin de coordonner l'action dans une démarche d'insertion et d'accompagnement social global, des entretiens tripartites centrés sur le contexte social du bénéficiaire sont organisés en fin d'action. Ils associent en effet le bénéficiaire, le référent social et le référent formateur.

**Le bilan final de l'action 2015** atteste que 30 BRSA ont été accueillis dont 28 personnes sur Arles et 2 personnes sur Tarascon (18 hommes et 12 femmes).

En termes de préconisations de sorties :

- 7 personnes ont été prises en charge médicalement ;
- 7 personnes ont entrepris des démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- 4 personnes ont été orientées vers un Centre Médico Psychologique (CMP) ;
- 4 personnes ont bénéficié d'un emploi ou d'une formation ;
- 2 personnes sont positionnées sur ACIADE ;
- 4 personnes sont positionnées sur des actions d'insertion sociale (ACTIS, atelier CCAS) ;
- 2 personnes ont été orientées vers CAP EMPLOI.

**Le bilan intermédiaire de l'action 2016** atteste que 27 BRSA ont été accueillis dont 20 personnes sur Arles et 7 personnes sur Châteaurenard (18 femmes et 9 hommes).

En termes de préconisations de sorties :

- 2 personnes ont été prises en charge médicalement ;
- 2 personnes ont entrepris des démarches administratives ;
- 4 personnes ont entrepris des démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- 7 personnes ont été orientées vers un Centre Médico Psychologique (CMP) ;
- 2 personnes ont entrepris des démarches d'emploi ;
- 2 personnes sont en emploi ;
- 2 personnes ont été orientées vers CAP EMPLOI ;
- 2 personnes sont positionnées sur une action d'insertion sociale ;
- 3 personnes ont été orientées sur une remise à niveau des savoirs de base dans le cadre de leur projet professionnel ;
- 1 personne a obtenu son permis de conduire.

D'autres préconisations complémentaires ont été proposées à certaines personnes.

SCOP Confluence a délocalisé son action sur Tarascon et Châteaurenard. L'action proposée s'inscrit en complément du droit commun et constitue un préalable à l'insertion sociale, à la prise en charge des soins et parfois à l'accès à l'emploi, des allocataires présentant des difficultés à s'inscrire dans des démarches.

Elle contribue au travail inter dispositifs (Hôpital, CAP Emploi, PMI..) en accompagnement vers leurs lieux de soins, ceci dans le cadre d'un partenariat financier avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Par conséquent, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/16 au 30/09/17.

## PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé d'accorder à SCOP CONFLUENCE une subvention d'un montant de **12.078,00€** pour le renouvellement de l'action «**Accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé**» selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

Organisme	Action Période	Territoire des PI	Nombre de person nes	Montant de la subvention 2016  Montant de l'année précédente  Cofinancements	Dossier  Date CTD  GSU  Projet
<p><b>CONFLUENCE</b></p> <p><u>Statut</u> : SCOP</p> <p><u>Adresse</u> : Le Bel Ormeau Avenue Jean-Paul COSTE – 13200 Arles</p> <p><u>Nom de la Gérante</u> : Madame Ahlem BENGELOUNE</p>	<p>01/10/2016 au 30/09/2017</p>	<p>Pôle 7 (Arles)</p>	<p><b>50 dont 30 BRSA socle</b></p>	<p><b>12.078,00 €</b></p> <p><b><u>Montant subventionné en 2015</u> : 12.078,00 €</b></p> <p><b><u>Cofinancements</u> :</b> ARS: 10.000,00 €</p>	<p>2016.6/73</p> <p>30/08/2016</p> <p>PAS DE GSU</p> <p>Renouvellement 2015-2016</p>

Le budget prévisionnel de l'action est de 22.078,00 € ce qui permet de financer :

- les dépenses de personnel pour 17.103,00 € soit 0,12 ETP pour la direction, 0,34 ETP pour la formatrice et 0,14 ETP pour le secrétariat ;
- les frais de fonctionnement pour 4.975,00 €

La participation de la collectivité s'élève à 12.078,00 € soit 54.7% du budget de l'action pour un nombre de bénéficiaires du RSA représentant 60% du public accompagné. Il est à noter que l'action est cofinancée par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 10.000,00 €.

## **INCIDENCES FINANCIERES**

En cas de décision favorable et conformément à la convention, dont le projet correspond à la convention type d'action d'insertion prévue à cet effet, cette action sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016 de la manière suivante :

<b>N° de programme</b>	<b>N° d'opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>	<b>Engagement CP</b>
16017	1007149	Education à la santé	Chapitre 017 Fonction 562 article 6574	<b>12.078,00 €</b>

## **CONCLUSION**

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL